

## Rapport de la Présidente

Commission permanente du  
vendredi 18 janvier 2019

**11<sup>ème</sup> Commission**

**N° CP-2019-1-11-3**

### Service instructeur

DEAA - service prospective et politique européenne

### Service consulté

## STRATÉGIE OBERRHEIN RHIN SUPÉRIEUR

Résumé : La « stratégie Oberrhein / Rhin supérieur », dont il est proposé aujourd'hui de valider la trame, est une initiative de la Présidente du Conseil départemental du Haut-Rhin, visant à synthétiser en un document unique toutes les démarches soutenues par le Département, en cours ou à venir, touchant à la coopération transfrontalière et à la politique linguistique.

Ce document, évolutif, constituera par ailleurs la base du « schéma alsacien de coopération transfrontalière », que la nouvelle Collectivité Européenne d'Alsace devra mettre en place. En ce sens, il a vocation à être enrichi par des contributions issues du Conseil départemental du Bas-Rhin.

Ce rapport a fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Actions, Relations internationales et Promotion du Bilinguisme lors de sa séance du 11 janvier 2019.

### Contexte :

Le Département du Haut-Rhin, riche de 144 km de frontières avec deux Etats et de plus de 40 000 travailleurs frontaliers, se veut un territoire d'excellence et d'innovation en matière de coopération transfrontalière et de bilinguisme. Il se base pour cela sur une expérience de plusieurs décennies.

Le Département du Bas-Rhin est confronté à des défis et à des dynamiques similaires.

C'est pourquoi les deux Départements souhaitent articuler leurs actions respectives et communes autour d'une « stratégie Oberrhein / Rhin supérieur », qui constituera un document cadre de référence pour toutes les actions en matière de coopération transfrontalière et de politique linguistique.

Les actions citées dans cette stratégie pourront être soit des actions en cours, qui s'inscrivent dans la continuité de projets engagés, soit des initiatives nouvelles, devant permettre de répondre aux nouveaux défis.

La « stratégie Oberrhein / Rhin supérieur » constitue en outre un complément au nouveau traité de l'Elysée, en cours de rédaction, et qui doit être validé incessamment par les parlements allemand et français. Le nouveau traité de l'Elysée consacre en effet une part importante à la coopération transfrontalière, et suggère de nouveaux modes d'action

transfrontaliers : il y est par exemple question de doter les Eurodistricts de compétences autonomes ou encore d'introduire des clauses d'exception et d'expérimentation dans le droit national des deux pays. Il importe que le niveau local, à savoir les Départements d'abord, puis la future Collectivité européenne d'Alsace, s'empare de ces thèmes pour faire vivre concrètement les ambitions du nouveau traité. Le processus de reconversion du site de la centrale nucléaire de Fessenheim constitue à cet égard une opportunité pour imaginer l'avenir en partenariat avec nos voisins et amis allemands.

Enfin, ce document pourra servir de base au « schéma alsacien de coopération transfrontalière », que la nouvelle Collectivité européenne d'Alsace devra mettre en place, en coopération avec les acteurs du terrain, et notamment nos partenaires allemands et suisses.

A cet effet, il fera l'objet d'un enrichissement tout au long de l'année 2019 par le biais d'une coopération étroite entre les deux Départements.

#### Contenu de la « stratégie Oberrhein / Rhin supérieur » :

Partant du constat que la maîtrise de la langue allemande et la connaissance de la culture germanique constituent autant d'atouts pour les Alsaciens, en particulier ceux souhaitant s'inscrire dans une démarche professionnelle de l'autre côté de la frontière, la « stratégie Rhin supérieur » définit 5 objectifs :

- Apprendre et connaître les langues : les outils d'une identité rhénane renforcée ;
- Saisir les opportunités pour renforcer l'attractivité du territoire et favoriser l'insertion ;
- Des projets ambitieux pour une mobilité renforcée ;
- Accompagner la transition énergétique par l'innovation ;
- Se rapprocher pour mieux se connaître : vers une société civile engagée et proactive.

Le premier axe a pour ambition de **renforcer le bilinguisme** de la population alsacienne, en commençant par les plus jeunes. L'ambition de la stratégie est que d'ici 10 ans, tout jeune Alsacien puisse maîtriser 300 mots en allemand, et ainsi tenir une conversation courante. L'objectif à terme est de renforcer les compétences des Alsaciens en langue allemande afin de leur permettre de pourvoir des emplois vacants en Allemagne ou en Suisse, d'être mobiles et ouverts à d'autres cultures.

Le deuxième axe vise, dans la continuité du premier, à **favoriser l'employabilité et l'intégration professionnelle**, en participant au développement des coopérations transfrontalières, avec notamment la création d'une zone d'activités franco-allemande à statut particulier, la recherche d'une meilleure adéquation entre la formation professionnelle et les besoins des entreprises outre-Rhin et des expérimentations pour renforcer les compétences linguistiques dans les entreprises alsaciennes. L'objectif en matière de développement touristique est de proposer des actions transfrontalières de nature à faire émerger une identité transfrontalière commune.

Le troisième axe se penche sur une dimension essentielle au rapprochement entre les populations du Rhin supérieur : la **mobilité**. Au-delà du développement des infrastructures structurantes routières, ferroviaires et fluviales et des projets de mobilité douce en cours, les offres de mobilité collective devront également à terme inclure les nouveaux modes de mobilité et accompagner les évolutions numériques.

Le quatrième axe investit le champ de la **transition énergétique**, en lien avec la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim. Des solutions alternatives de production d'électricité doivent être imaginées et mises en œuvre, et notamment en coopération avec nos voisins allemands et suisses. Des bonnes pratiques sont en effet déjà mises en œuvre de l'autre côté de la frontière, dont l'Alsace et ses acteurs économiques pourraient utilement s'inspirer.

Enfin, le dernier axe de la « stratégie Oberrhein / Rhin supérieur » concerne tous les projets de **rencontres entre citoyens**, auxquels il convient de donner un nouvel élan. Les échanges

notamment sportifs, culturels, linguistiques doivent être accentués pour promouvoir la compréhension mutuelle et les relations de part et d'autre des frontières. Il s'agit de favoriser des actions destinées à créer une véritable identité partagée et à faire grandir le désir d'Europe, une Europe du quotidien, proche des citoyens.

Enrichissement de la stratégie et mise en œuvre :

La « stratégie Oberrhein / Rhin supérieur », telle qu'elle vous est présentée ce jour, sera amenée à évoluer dans les mois à venir.

D'une part, elle devra être enrichie par le biais d'un dialogue et d'un travail avec le Département du Bas-Rhin, qui se déroulera aux niveaux politique et administratif. Ce dernier s'est d'ores et déjà dit prêt à coopérer sur ce projet, dans la perspective de la future Collectivité européenne d'Alsace et du schéma alsacien de coopération transfrontalière.

D'autre part, et en parallèle, il conviendrait de prendre l'attache de nos voisins suisses et allemands, afin qu'ils puissent faire part de leurs intérêts et des initiatives qui leur tiennent à cœur. En effet, une « stratégie Rhin supérieur » crédible nécessiterait une grande concertation trinationale.

De premières actions nouvelles, concrètes et utiles à nos concitoyens, pourront être mises en œuvre dès 2019. Chaque action fait l'objet d'une fiche de suivi qui comporte également un volet financier.

Le financement de nombreuses actions pourra être assuré dans le cadre du Budget Primitif 2019. Selon les besoins spécifiques de certains axes, il sera procédé à une évaluation précise et un arbitrage sera soumis aux membres de la 11<sup>ème</sup> commission. Par ailleurs, l'état d'avancement de la stratégie pourra faire régulièrement l'objet d'une présentation en 11<sup>ème</sup> commission au courant de l'année 2019.

Afin d'assurer la gouvernance du projet, il est proposé la création d'un Comité de pilotage, sous l'égide du Directeur général des services, qui associerait les Directeurs généraux adjoints et les directeurs concernés ainsi que, selon les thématiques, les différents élus. Ce comité se réunirait sur un rythme mensuel.

Au vu de ce qui précède, je vous propose de :

- valider la « stratégie Rhin supérieur », en annexe au présent rapport ;
- m'autoriser à y apporter les ajouts, compléments et modifications qui s'avèreraient nécessaires.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT